

Marchés publics.

La Bretagne région pilote

Philippe Créhange

Fin 2018, les collectivités devront publier les données liées à l'attribution des marchés publics pour plus de transparence, notamment. La Bretagne se pose en précurseur et organise son premier « BarCamp » à Rennes, lundi.

Les travaux de voirie sont concernés au premier chef par cette libération des données publiques.



Photo Claude Prigent

Le 1^{er} octobre 2018, le code des marchés publics rendra obligatoire la libération des données essentielles de marchés publics. Les collectivités devront alors rendre accessibles sur leurs profils d'acheteurs les noms des attributaires, leurs secteurs d'activités, les montants des marchés... « Un travail aujourd'hui non automatisé et non exhaustif réalisé via des formulaires et sans réelle coordination », souligne Céline Faivre, présidente de l'association Breizh Small Business Act, groupe de réflexion autour de la commande publique en Bretagne. Une région pilote en matière de libération des données de marchés publics.

Breizh SBA et le conseil régional travaillent depuis deux ans à l'élaboration d'un format pivot de données, « avec l'objectif qu'il soit érigé en référentiel au niveau national », explique Céline Faivre. Sur la plateforme My Breizh Open Data, on y trouve déjà les données de la Région, de Départements et de certaines agglomérations et métropoles bre-

tonnes.

Forte de cette expérience, la Région organisera, lundi, à Rennes et sous l'égide du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), le premier « BarCamp » (rencontre sous forme d'ateliers) consacré à la transparence des marchés publics. Collectivités et professionnels s'en donneront alors à cœur joie pour triturer les données dans tous les sens. « On espère travailler sur 5.000 à 7.000 données, indique Céline Faivre. L'objectif est d'analyser secteur par secteur, filière par filière, pour avoir une idée claire des montants attribués. Cela permettra par exemple de savoir si les entreprises attributaires des marchés publics sont majoritairement issues du territoire breton ».

Améliorer le service rendu

Car rendre publiques les données de marchés publics c'est bien mais hormis l'objectif évident de transparence, cela sert à quoi au juste ? « À l'amélioration du service rendu au

citoyen », répond David Poncet, responsable open data à la ville de Saint-Malo et à l'agglomération. Des applications mobiles sont ainsi nées ou vont naître de l'open data.

S'agissant des données de marchés publics, « on a déjà libéré celles de la ville pour 2014 et 2015 et je ne vais pas tarder à libérer celles de l'agglomération, prévient David Poncet. Cela peut permettre à des entreprises de faire des études de marché, voir si elles sont bien placées au niveau prix. Côté collectivités, un traitement statistique permettrait de voir si les entreprises ne sont pas trop chères ». Des finalités confirmées par Samuel Horion, directeur général adjoint du pôle ressources à Lorient Agglomération. Une collectivité qui se prépare à ouvrir ses données de marchés publics. « Les entreprises pourront regarder quels types de marchés une agglomération comme Lorient peut passer, à quelle fréquence, pour quels montants. Ça leur permettra de faire une veille stratégique. Après, on peut très bien imaginer que des entreprises effectuent des études d'implantation grâce à ces données. Cela peut être intéressant de savoir, par exemple, combien pèse Lorient Agglomération en termes de travaux de voirie ».

Peur des fonctionnaires

Reste qu'ouvrir ses données peut faire peur, y compris dans les collectivités. « Aujourd'hui, les données ouvertes ne font plus vraiment peur aux élus mais elles effraient plutôt les fonctionnaires car certains y voient une perte de pouvoir », explique David Poncet, à Saint-Malo. Son objectif est donc de convaincre ses collègues que l'open data va surtout valoriser leur travail.

▼ Open Data Camp, lundi à Rennes

Plus d'infos sur

<http://breizhsmallbusinessact.fr/>